



Atelier de haut niveau sur la gestion des prêts à problème et des prêts non performants

📅 Du 5 au 9 octobre 2026 📍 Dakar, Sénégal



www.adfi-ci.org



PRÊTS

NON

PERFORMANTS

Aperçu du programme

La progression des prêts à problème et des prêts non performants dans les institutions financières demeure l'un des défis majeurs du secteur, réduisant leur capacité à octroyer des financements aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Cette situation a été aggravée par les perturbations de l'environnement économique, notamment les difficultés macroéconomiques telles que la hausse de l'inflation et les fluctuations des taux de change, ainsi que l'accroissement des risques liés au changement climatique, entre autres facteurs. Dans ce contexte, les institutions financières sont tenues de respecter les exigences réglementaires en matière de gestion des prêts non performants. Les prêts à problème comme les prêts non performants ont une incidence majeure sur la qualité des actifs et la stabilité des institutions financières.

Cette évolution exige des institutions financières, y compris les institutions de financement du développement (IFD), qu'elles renforcent leurs capacités opérationnelles afin de traiter efficacement les prêts à problème et d'adopter des stratégies modernes de gestion des prêts non performants pour les maintenir à des niveaux acceptables conformément aux pratiques du secteur.

L'objectif de l'atelier est de renforcer les capacités des participants en matière de gestion efficace des prêts à problème et des prêts non performants. Leurs compétences en matière d'identification des causes profondes des prêts à problème et des PNP seront renforcées afin de leur permettre de détecter et de gérer précocement les prêts à problème avant qu'ils ne deviennent non performants. Ils acquerront également les compétences nécessaires pour gérer les prêts non performants de manière à maximiser les recouvrements et à redresser les créances récupérables afin de les ramener à une situation saine. En outre, à l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Effectuer une évaluation systématique des prêts accordés aux clients à des fins de contrôle et de suivi ;
- Proposer à la direction des options appropriées pour la gestion et le recouvrement des prêts non performants ;

- Administrer les biens acquis dans le cadre du règlement des créances en défaut ;
- Assurer un leadership éclairé dans la planification et la mise en œuvre des actions de recouvrement des arriérés de paiement ;
- Élaborer des stratégies opérationnelles efficaces pour le redressement des prêts à problème ;
- Veiller à ce que leur institution mette en œuvre des pratiques rigoureuses de gestion des risques afin de réduire au minimum le volume des prêts non performants ;
- S'assurer que leur institution est conforme aux exigences réglementaires nationales en matière de gestion des prêts non performants.

Contenu du programme

- **Prêts à problème et prêts non performants : causes, signes précurseurs et conséquences**
- **Identification et signaux d'alerte précoce**
- **Stratégies de gestion des prêts à problème et des prêts non performants**
- **Évaluation et classification de l'état de santé des comptes**
- **Évaluation et suivi du risque de crédit**
- **Cadre pour la résolution des prêts non performants**
- **Restructuration des comptes en difficulté et options de traitement**
- **Stratégies de recouvrement de la dette**
- **Planification et mise en œuvre d'une stratégie institutionnelle de recouvrement des arriérés**
- **Aspects juridiques de la gestion des prêts à problème**
- **Gestion des actifs acquis dans le cadre du règlement des prêts en défaut**
- **Résolution de problème/stratégie de sortie de crise**
- **Études de cas et exercices**



L'Unité de la formation et du développement

Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD)
Secrétariat de l'AIAFD, AIAFD, Immeuble AIAFD, Rue J61, Boulevard Latrille, Deux Plateaux, Abidjan, Côte d'Ivoire
Tél. : +225 27 225 279 40 | E-mail: info@adfi-ci.org / training@adfi-ci.org

Methodologie

L'atelier sera interactif et reposera sur l'utilisation d'études de cas, d'exercices pratiques, de présentations, de travaux de groupe et de jeux de rôle. L'atelier sera animé par des experts du secteur.

Qui devrait participer ?

Cette formation est destinée aux cadres et responsables dont les fonctions comprennent la gestion des prêts à problème, le recouvrement des créances, l'analyse du crédit ainsi que l'évaluation de la santé des projets.

Faculté

Le corps enseignant est composé d'experts disposant d'une expérience pratique dans l'administration des prêts au sein des institutions de financement du développement et du secteur financier.

Administration du programme

L'atelier sera administré par la Direction de l'AIAFD.

Il aura lieu en présentiel. Le format en présentiel a été retenu en raison du niveau élevé d'attention et d'engagement requis de la part des participants, tant individuellement qu'au sein des groupes de travail, certaines activités pouvant se poursuivre jusqu'en soirée. Cette approche offre également une expérience d'apprentissage plus enrichissante et favorise des échanges plus étroits et inclusifs entre les participants.

Les activités de formation de l'AIAFD sont régies par un ensemble de règles visant à favoriser un apprentissage optimal et à promouvoir de bonnes relations entre les participants, les formateurs et la Direction de l'atelier. Vous trouverez ci-dessous des extraits pertinents des règles relatives à ce programme:

- La désignation d'un candidat est réputée impliquer sa volonté de se conformer aux orientations des formateurs et de la Direction de l'atelier. Les participants sont par conséquent invités à faire preuve de coopération.
- Ils sont également tenus d'assister avec assiduité et ponctualité à l'ensemble des sessions, y compris aux réunions de groupe.





Politique d'annulation

- Les frais versés ne sont pas remboursables en cas de non-participation. Toutefois, ils peuvent être reportés sur un programme futur de même valeur organisé dans l'année suivante.
- Par ailleurs, les frais acquittés ne seront ni remboursés ni reportés sur un futur programme de l'AIAFD lorsqu'une institution ayant inscrit un participant n'informe pas l'AIAFD par écrit du retrait de celui-ci au moins dix (10) jours ouvrables avant le début du programme.
- L'institution peut toutefois remplacer un participant inscrit par un autre membre du personnel jusqu'à 10 jours ouvrables avant le début de la formation.
- L'AIAFD prend toutes les dispositions pour éviter l'annulation des programmes. Toutefois, en cas de force majeure, elle se réserve le droit d'annuler ou de reprogrammer les dates. Les participants inscrits seront informés en conséquence.

Hébergement

Les participants prennent en charge leurs frais de voyage, d'hébergement, de restauration ainsi que toutes autres dépenses personnelles. Des négociations sont en cours avec les hôtels et les tarifs négociés seront communiqués aux participants en temps utile.

Documents et formalités de voyage

Selon le statut des participants, un visa et un certificat international de vaccination sont exigés pour entrer au Sénégal. Pour les participants provenant de pays soumis à l'obligation de visa, les documents requis ainsi que les procédures d'obtention du visa d'entrée seront communiqués.

Veuillez noter que l'AIAFD ne peut pas obtenir directement des visas au nom des participants. Par conséquent, vous êtes invité(e) de faire parvenir votre formulaire d'inscription dûment rempli dans les meilleurs délais pour débiter tôt vos préparatifs de voyage.

Vaccination internationale

Enfin, le certificat international de vaccination (carnet de vaccination contre la fièvre jaune) est également requis pour l'entrée dans le pays



L'Unité de la formation et du développement

Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD)
Secrétariat de l'AIAFD, AIAFD, Immeuble AIAFD, Rue J61, Boulevard Latrille, Deux Plateaux, Abidjan, Côte d'Ivoire
Tél. : +225 27 225 279 40 | E-mail: info@adfi-ci.org / training@adfi-ci.org